

**D 1110 HAÏTI: LES PRIORITÉS NATIONALES
SELON LES EVÊQUES**

Depuis la révolution du 7 février 1986 (cf. DIAL D 1087), le pays passe par des soubresauts qui donnent la mesure du vide politique créé par la dictature des Duvalier. Le Conseil national de gouvernement, sous la présidence du général Namphy, se réduit comme peau de chagrin suite à la démission des éléments les plus novateurs et au départ forcé des ministres "duvaliéristes". Indice supplémentaire d'une "nervosité" grandissante dans le pays: le 26 avril 1986, l'armée tire sur une foule de manifestants à Port-au-Prince. Bilan: 7 morts. L'Eglise elle-même, élément moteur des événements de février (cf. DIAL D 1099), a du mal à définir son rôle dans la nouvelle situation. Le 11 avril 1986, les évêques d'Haïti publiaient le message pastoral ci-dessous, comme contribution au débat national.

Note DIAL

Message pastoral des évêques d'Haïti
PRIORITÉS ET CHANGEMENTS

Frères et Soeurs bien-aimés, une fois encore, réunis en Conférence épiscopale, les évêques d'Haïti éprouvent la nécessité de vous adresser un message pastoral sur certaines urgences qui leur semblent prioritaires et sur les changements qu'ils considèrent indispensables pour un engagement de tous les Haïtiens dans l'oeuvre de reconstruction du pays.

Comme nous le soulignons dans notre message du 7 mars dernier (1), le personnage principal d'Haïti, c'est le peuple haïtien. C'est lui qui doit être au centre de toutes les préoccupations. C'est en fonction de lui que le développement économique et social de la nation doit s'organiser.

Mais qui est le peuple haïtien?

Le peuple haïtien n'est pas une masse inerte en elle-même, susceptible d'être mû de l'extérieur, jouet facile entre les mains de quiconque veut l'exploiter. Le peuple est encore moins la populace que l'on peut soudoyer et pousser à toutes sortes d'actes malhonnêtes. Le peuple vit de la plénitude de la vie des hommes qui le composent, dont chacun, à la place et de la manière qui lui sont propres, est une personne consciente de ses propres responsabilités et de ses propres convictions.

Le peuple haïtien, ce sont les paysans, les ouvriers, les artisans, les gagnepetits, les sans-emplois, les sans-logis, les catégories socio-professionnelles, tous ceux-là, alphabétisés ou non, jeunes ou adultes, hommes ou femmes, qui ont une mentalité de pauvres et qui aspirent à la consécration d'une communauté haïtienne fondée sur la justice, la vérité, la liberté et la fraternité.

Quelles sont les priorités de ce peuple?

La première priorité du peuple haïtien est l'alphabétisation. Nous avons déjà insisté sur cette urgence lors de l'inauguration officielle de la Mission, le

[1] Cf. DIAL D 1099 (NdT).

7 mars dernier. Mais nous éprouvons impérieusement le besoin d'y revenir encore aujourd'hui. La nouvelle société à laquelle aspire le peuple haïtien exige sa participation aux décisions engageant la vie de la nation. L'élaboration de la Constitution, de la loi électorale, de la loi sur les partis politiques implique la participation du peuple. Elles devraient être soumises à la ratification de la nation avant leur publication officielle. Ceci suppose que la charte fondamentale et ces différentes lois soient rédigées en termes simples et dans une langue compréhensible pour le peuple.

La population doit pouvoir prendre une part active à la désignation de ses dirigeants au niveau de la section rurale, de la commune, de l'arrondissement, du département et de la nation. Ainsi, le peuple désignera librement son chef de police rurale, son maire, son député, son sénateur et son président. Le peuple haïtien doit pouvoir valablement participer à l'organisation et à la vie des partis politiques. Il doit pouvoir également exercer librement son droit d'association: droit de se réunir en syndicats, en coopératives, en groupements communautaires, etc.

L'alphabétisation, condition indispensable de cette participation, devra mobiliser l'ensemble de la population. Le gouvernement de la République est appelé à apporter une contribution effective à cette opération. Le secteur privé est invité à y coopérer activement. Les Haïtiens vivant à l'étranger sont priés d'une façon particulière de fournir une aide financière à ce projet, car l'Eglise compte sur leur concours et leur demande de l'offrir par l'intermédiaire des prêtres préposés au service des communautés chrétiennes.

Quant aux jeunes qui déjà à plusieurs reprises ont manifesté leur enthousiasme pour cette Mission, ils y sont conviés d'une manière spéciale. Nous insistons auprès des responsables concernés pour qu'ils prévoient dans le calendrier scolaire un programme de formation des jeunes leur permettant de consacrer tout le temps nécessaire à cette oeuvre si importante de l'alphabétisation du peuple. Cette oeuvre est vitale pour le présent et pour l'avenir du pays car elle est intimement liée au développement économique et social du peuple haïtien.

C'est pour cela que nous tenons à souligner une autre priorité extrêmement importante: c'est l'urgence d'une réforme agraire.

Quatre millions d'hommes et de femmes de ce pays tirent presque exclusivement leurs revenus de l'agriculture. Mais la condition économique et sociale de ces paysans est dramatique, parce que d'une part, ils n'ont bien souvent pas de terres, et d'autre part, quand ils en disposent, ou bien ils ne sont que des métayers, ou bien ils sont à la merci de toutes les formes d'exploitation et de dépossession. Or le domaine privé de l'Etat dispose d'importantes superficies de terres inutilisées et d'autres abusivement concédées à des particuliers ou à des sociétés, qui devraient être récupérées.

L'objectif premier de la réforme agraire devrait donc être une distribution équitable des terres à des paysans qui les gèrent en bons pères de famille et qui les fassent fructifier. Cette réforme agraire devrait également assurer la protection du paysan car, comme nous l'écrivions dans la Charte de l'Eglise d'Haïti pour la promotion humaine, les pouvoirs publics ont pour mission de garantir les paysans contre toute spoliation, d'assurer leurs titres de propriété, de réglementer les statuts du fermage et du métayage, et de valoriser les terres en friche en les distribuant aux plus pauvres.

Une troisième priorité concerne le problème de l'emploi. Depuis plusieurs années, le niveau de vie en Haïti baisse de façon inquiétante; et cette baisse est ressentie très durement dans les milieux défavorisés. Il n'y a même pas 22% de la population active urbaine à bénéficier d'emplois salariés. Ce qui signifie que le pourcentage des chômeurs est énorme. S'y ajoute le fait que la baisse récente des

prix est loin de correspondre encore au niveau actuel des salaires. Bref, chômage et décalage entre salaires et prix concourent à diminuer le pouvoir d'achat des familles.

Il faut de toute urgence faire baisser réellement le prix des produits de grande consommation. Pour lutter contre le chômage, il faut à la fois encourager la production industrielle et agricole pour le marché local, et lancer de toute urgence un programme de grands travaux: construction et réfection des routes, reboisement, construction d'écoles, travaux d'assainissement, etc.

Dans cette perspective, se pose le problème de l'inégalité criante dans la répartition des revenus dans la population qui reste très en-deçà du seuil de la pauvreté absolue alors qu'une très faible minorité absorbe une part considérable des richesses nationales.

Il faut donc une volonté politique de développement de ce pays qui doit être une réponse à la volonté populaire dans la ligne des priorités que nous venons d'énumérer: priorité de l'alphabétisation pour permettre au peuple de participer réellement à la vie de la nation; priorité de la réforme agraire pour donner aux paysans la possibilité d'accéder à la propriété de la terre et à la stabilité dans l'exploitation et la gestion de cette terre; priorité de l'emploi pour favoriser le pouvoir d'achat des urbains et des ruraux, et encourager la production locale.

Mais cette volonté politique ne peut se réaliser valablement que dans la mesure où il y a un profond changement dans le système de gouvernement du pays et dans la mentalité des personnes.

Il est sûr que, depuis le 7 février, il y a eu changement de quelques personnes, mais il n'y a pas eu changement de système politique. Il est certain également qu'il y a eu quelques efforts pour supprimer certaines taxes, pour faire baisser les coûts de certains produits, mais il ne semble pas qu'au-delà de ces mesures, il y ait une politique de changements au plan économique et social.

Comment dans ces conditions réaliser ces priorités? Comment répondre aux exigences des besoins de la population? Il faut un changement des mentalités; il faut une nouvelle manière de voir qui commande une nouvelle manière d'agir.

Dans l'ancien régime, toute la vie du pays était organisée en fonction d'un individu, d'une famille, d'un groupe. Le peuple était contraint de se mettre au service de l'autorité d'un chef. Tout gravitait autour du bien individuel.

Dans le nouveau système, toute la vie du pays doit être organisée en fonction de l'ensemble de la population. L'autorité doit être au service du peuple. Tout doit être ordonné à la réalisation du bien commun. C'est la seule manière d'arriver aux desiderata du peuple.

Pour y parvenir, certaines mesures immédiates s'imposent: il faut une épuration dans l'administration publique des éléments corrompus du régime, car la corruption engendre le favoritisme, le népotisme, le gaspillage, les pots-de-vin, le vol. Autant de vices qui rongent à la racine toute volonté de progrès. Il faut une décentralisation du pouvoir politique, économique et social, pour promouvoir le développement des provinces. A cette fin doit être favorisée la régionalisation par une relative autonomie des communes, des arrondissements, des départements, et une péréquation financière entre ces différentes subdivisions administratives. Il faut un sens profond de l'homme, de sa dignité, de ses droits, de ses devoirs, de ses légitimes aspirations, qui favorise l'honnêteté, la droiture, la loyauté et qui bannit le mensonge, la délation, le bluff, les combinaisons louches.

L'événement du 7 février nous interpelle tous. Il nous pose à un tournant décisif de notre histoire; il ne saurait être question pour nous de manquer ce tournant.

Les jeunes nous ont donné la preuve qu'ils étaient porteurs d'idéal: idéal de beauté, de courage, et de solidarité. Le peuple dans son ensemble a témoigné d'une foi inébranlable et d'une espérance invincible en l'avenir. Il a surmonté les obstacles, renversé les barrières.

Frères et soeurs bien-aimés, il s'agit pour nous désormais de construire une nation forte et prospère dont les premières pierres ont été posées par le peuple et par les jeunes. Pour y parvenir, nous devons nous armer de courage et de confiance pour opérer en nous les changements nécessaires et réaliser dans notre société les priorités de notre peuple.

Avec l'aide de la Vierge Marie, Mère du Perpétuel Secours, à la suite du Christ libérateur, demeurons fermes dans la foi, assidus à la prière et unis dans l'amour.

Donné à Port-au-Prince, au siège de la Conférence épiscopale d'Haïti, le 11 avril 1986, en la fête de St Stanislas Koska.

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 310 F - Etranger 370 F - Avion 450 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441